

## CTL du 25 mai 2022 Déclaration Liminaire

Le deuxième tour de l'élection présidentielle a donc livré son verdict. Le taux d'abstention, en forte augmentation, montre une nouvelle fois le désarroi et le découragement d'une grande partie de la population face aux politiques proposées.

Pour la troisième fois, l'extrême droite était hélas présente au second tour de cette élection. Son adversaire, en amplifiant tout au long de son quinquennat les injustices sociales, via une politique des plus brutales sur le plan économique, fiscal et social, a mis à mal tous les mécanismes de solidarité.

Respectueux de son histoire et de ses pratiques, Solidaires Finances Publiques n'a donné aucune consigne de vote en tant que telle pour le second tour, mais engagé dans la lutte contre le racisme et la xénophobie, Solidaires Finances Publiques s'est inscrit depuis janvier 2014 avec d'autres syndicats dans une campagne de longue haleine intitulée « Uni.e.s contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques », dans le prolongement de la déclaration commune signée en mars 2011 par plusieurs organisations syndicales « La préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme ».

Cette campagne présidentielle a été l'occasion pour notre syndicat de réaffirmer que les valeurs qui le portent et donnent du sens à son action pour la transformation sociale de la société, pour plus de justice et d'égalité, de partage, de solidarité et de paix, sont incompatibles avec les fondements et les orientations du Rassemblement National.

Cette campagne présidentielle a été l'occasion par ailleurs, pour Solidaires Finances Publiques, de dresser en fin de mandature, son traditionnel bilan de la politique fiscale du quinquennat afin d'engager un débat public sur les conséquences des mesures les plus emblématiques que Monsieur Macron et son gouvernement ont fait adopter.

Cette année, nous y avons ajouté un bilan social pour démontrer le sens et la cohérence des changements apportés.

Faire le lien entre les politiques fiscales et sociales conduites montrent que les logiques à l'œuvre sont identiques.

Pendant ces 5 dernières années, les politiques fiscales et sociales ont affaibli les services publics et remis en cause les droits sociaux et garanties des salarié-es. La politique économique et sociale menée a érodé les recettes publiques. 60 milliards d'euros de suppression ou de réduction structurelles d'impôts par an ont été accordés pendant le quinquennat au nom de la compétitivité des entreprises, du pouvoir d'achat à commencer par celui des plus riches.

Les réformes fiscales menées ont eu pour finalité de remettre en cause la fonction redistributive de l'impôt et ont ainsi aggravé les inégalités.

Le démantèlement des services publics s'est accéléré avec entre autres la dématérialisation forcée et l'éloignement physique de ces services.

Les mécanismes de protection sociale tels que la sécurité sociale ou l'assurance chômage ont été affaiblis.

Les droits des salarié-es et les garanties du Code du travail ont été une nouvelle fois remis en cause.

C'est cette politique notamment qui a contribué à la présence de l'extrême droite au second tour, alors qu'Emmanuel Macron avait été élu pour, prétendument, lui faire barrage. Au-delà des belles déclarations d'intention présidentielles, notre syndicat n'aura de cesse de défendre et de promouvoir ses propositions en vue de réduire les inégalités et de renforcer les solidarités.

Nous vous remettons, Monsieur Le Président, un exemplaire de ce bilan.

Pour en revenir aux points à l'ordre du jour de ce CTL, nous souhaitons aborder la question des dépenses relatives au fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents, non sans revenir sur sa genèse.

Le 22 octobre dernier, les organisations syndicales représentatives signaient le protocole portant sur la reconnaissance de l'engagement des personnels à la DGFIP.

Ce protocole a validé trois grands axes d'actions, désormais en cours de mise en œuvre par l'administration et portant sur :

- une mesure indemnitaire exceptionnelle,
- un volet promotion intra et inter catégorielle pour 2022
- un fonds pour l'amélioration du cadre de vie.

Même si ce protocole inscrit quelques avancées sur chacun des axes négociés grâce à l'insistance des organisations syndicales, il s'éloigne sur bien des aspects des revendications portées au quotidien que ce soit en matière de pouvoir d'achat, de parcours de carrière, de conditions de travail ou de reconnaissance de l'engagement professionnel.

Pour Solidaires Finances Publiques la prime exceptionnelle reste bien maigre au regard de l'implication sans faille des agentes et agents dans le fonctionnement de notre service public, largement torpillé depuis de trop nombreuses années, par un pouvoir politique qui le déconsidère.

Bien maigre et largement insuffisante comparée aux efforts consentis par les personnels qui subissent des restructurations incessantes, des dégradations de leurs conditions de travail et des suppressions d'emplois importantes depuis trop longtemps (plus de 30 000 depuis la création de la DGFIP, plus de 42 000 depuis 2002)

Mais surtout, elle ne saurait se substituer à l'ambition d'une réelle revalorisation salariale dans l'ensemble de la fonction publique tant il est vrai que notre pouvoir d'achat depuis plusieurs années ne cesse de se dégrader.

L'inflation cumulée depuis 2010 est de plus de 14 %, quand le point d'indice sur la même période n'a été revalorisé que de 1,71 %. Érosion constante qui a conduit au fil du temps à une perte de pouvoir d'achat de plus de 20 % entre 2000 et 2020.

Nous sommes donc amenés à discuter, aujourd'hui, du volet portant sur le fond d'amélioration du « cadre de vie »

10 millions d'euros ont été obtenus pour répondre à des besoins locaux en matière d'amélioration des conditions de travail jamais ou rarement satisfaits par l'administration selon quatre grands axes, prédéfinis par la DG elle-même, qui sont demeurés pour certains très nébuleux :

- le cadre de vie au travail
- la démarche éco-responsable
- la sensibilisation aux innovations
- la responsabilité sociale de la DGFIP

Nous ne pouvons que regretter que ce fonds n'ait pu être basculé, comme l'exigeaient les organisations syndicales, sur l'enveloppe dédiée à la mesure indemnitaire. Ce qui aurait conduit à verser 100 euros de plus à chacune et chacun.

Et bien que le travail mené de concert avec la direction sur ce sujet se soit déroulé dans de bonnes conditions nous ne pouvons que dénoncer son cadre

extrêmement contraint qui conduit la DG à rejeter, dans un dialogue social prétendument ouvert, des propositions, comme les paniers bio ou les pass culture qui auraient véritablement contribué à une juste et égale répartition de ces sommes pour toutes et tous, tout en répondant pourtant à l'exigence de responsabilité sociale de la DGFIP.

Le sentiment qui domine au regard de cette enveloppe c'est celui d'un immense gâchis qui ne viendra contenter au final personne.

Nous ne pouvons conclure cette liminaire sans un rapide retour sur les résultats 2022 de l'observatoire interne de la DGFIP, dont le DG semble pleinement se satisfaire. Tout juste indique-t-il, loin dans son propos, que nos attentes, je cite, « sont également toujours fortes pour être mieux accompagnés et reconnus dans nos parcours professionnels, en matière de possibilités d'avancement et de promotion mais aussi de rémunération ; et que nous sommes, je cite « également nombreux à souhaiter toujours plus de marges de manœuvre et d'autonomie dans le travail ».

Doux euphémisme, les agentes et agents sondés sont 62 % à n'être pas optimistes sur leur avenir au sein de la direction. Ils sont 48 % à estimer que leur motivation au travail diminue (contre 45 % qui l'estiment stable). Ils pensent toujours majoritairement que Le rythme du changement au sein de leur Direction est trop rapide à 56 % (contre 19 % qui l'estiment normal) ; et 63 % à dire que leur direction n'évolue pas dans le bon sens.

60 % ne s'estiment pas accompagnés dans leur parcours professionnel et 67 % à n'être pas satisfaits des possibilités d'avancement et de promotion ;

Autant dire que la réalité est beaucoup moins réjouissante que ne le laisse soupçonner le titre du message de notre DG nous présentant la synthèse de ces résultats « une dynamique de progression de l'engagement des agents, à renforcer en développant l'autonomie et la responsabilisation des équipes »...

et ce d'autant qu'on note une grande absence dans cette enquête, le niveau de satisfaction au regard de la rémunération (pourtant présente dans les précédentes enquêtes)

Sur ce point, et pour conclure, on peut sans trop se tromper indiquer que les annonces de revalorisation du point d'indice et nos débats autour de l'enveloppe cadre de vie seront appréciés par les agentes et les agents comme de « la poudre de perlimpinpin » pour « ripoliner la façade »... Bref, « c'est pas Gérard Majax »